# Amundi Euro Government Bond 25+Y UCITS ETF Dist

REPORTING

Communication Publicitaire

**31/10/2026**

OBLIGATAIRE ■

IMPORTANT - A L'ATTENTION DES INVESTISSEURS FRANÇAIS
L'ATTENTION DES INVESTISSEURS EST ATTIRÉE SUR LE FAIT QUE CET OPC PRÉSENTE, AU REGARD DES ATTENTES DE L'AUTORITÉ DES MARCHES FINANCIERS, UNE COMMUNICATION DISPROPORTIONNÉE SUR LA PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES EXTRA-FINANCIERS DANS SA GESTION.

## Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **118,85 ( EUR )**
Date de VL et d'actif géré : **30/10/2026**
Actif géré : **299,05 ( millions EUR )**
Code ISIN : **LU1686832277**
Type de Réplication : **Physique**
Indice de référence :
**100% BLOOMBERG EURO TREASURY 50BN 25+ YEAR BOND INDEX**

## Objectif d'investissement

L'objectif d'investissement du Fonds consiste à refléter la performance de l'Indice Bloomberg Euro Treasury 50bn 25+ Year Bond (l'« Indice ») libellé en euros, tout en minimisant la volatilité de la différence entre le rendement du Compartiment et le rendement de l'Indice de référence (l'« Écart de suivi »).

## Indicateur de risque *(Source : Fund Admin)*

| 1 | 2 | 3 | **4** | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

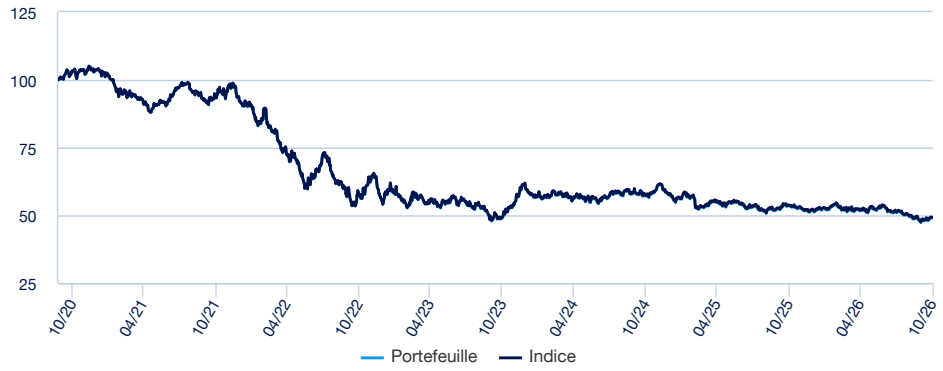
Risque le plus faible — Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

*« Les valeurs liquidatives techniques peuvent être calculées et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces valeurs liquidatives techniques n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions."*

## Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

### Evolution de la performance (VL) * (Source : Fund Admin)




### Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

| Depuis le | Depuis le 31/12/2025 | 1 mois 30/09/2026 | 3 mois 31/07/2026 | 1 an 31/10/2025 | 3 ans 31/10/2023 | 5 ans 29/10/2021 | Depuis le 24/09/2020 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Portefeuille** | -5,34% | 2,97% | -3,70% | -8,16% | -0,09% | -47,68% | -50,99% |
| **Indice** | -5,32% | 2,96% | -3,69% | -8,11% | 0,10% | -47,46% | -50,72% |
| **Ecart** | -0,02% | 0,01% | -0,01% | -0,04% | -0,19% | -0,22% | -0,27% |

### Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

| | 2025 | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 |
|---|---|---|---|---|---|
| **Portefeuille** | -10,40% | -2,93% | 10,35% | -41,35% | -11,27% |
| **Indice** | -10,33% | -2,86% | 10,48% | -41,29% | -11,16% |
| **Ecart** | -0,07% | -0,08% | -0,14% | -0,06% | -0,11% |

** Source : Amundi. Les performances nettes ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile.* ***Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir****. Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier…). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactées par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.*

### Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

| | 1 an | 3 ans | Depuis le lancement * |
|---|---|---|---|
| **Volatilité du portefeuille** | 9,24% | 12,00% | 16,20% |
| **Volatilité de l'indice** | 9,27% | 12,00% | 16,20% |
| **Tracking Error ex-post** | 0,05% | 0,04% | 0,03% |
| **Ratio de sharpe** | -1,11 | -0,35 | -0,79 |

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.
L'indicateur Tracking Error mesure l'écart de rendement entre le fonds et l'indice

Amundi Asset Management, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 143 615 555 €
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF N° GP 04000036
Siège social : 91-93, boulevard Pasteur – 75015 Paris – France 437 574 452 RCS Paris

# Amundi Euro Government Bond 25+Y UCITS ETF Dist

OBLIGATAIRE

REPORTING
Communication Publicitaire
31/10/2026

## Rencontrez l'équipe



**Stéphanie Pless**
Responsable Gestion Indicielle Obligataire



**Olivier Chatelot**
Gérant de portefeuille principal



**Jean-Marc Guiot**
Gérant suppléant

## Données du portefeuille (Source : Amundi)

### Caractéristiques (Source : Amundi)

Classe d'actif : **Obligataire**
Exposition : **Zone Euro**
Devise de référence de l'indice : **EUR**

Nombre de valeurs du portefeuille : **48**

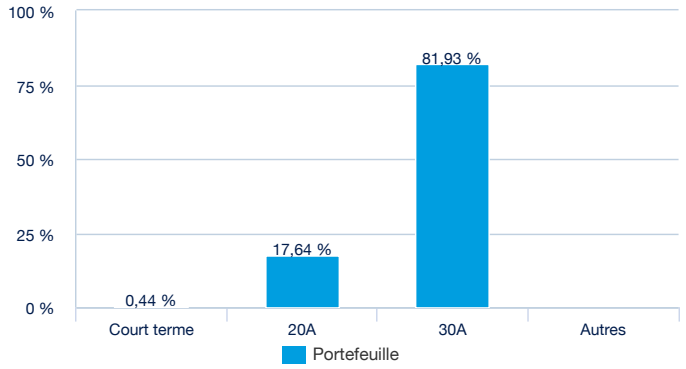
### Indicateurs du portefeuille (Source : Fund Admin)

| | Portefeuille |
|---|---|
| **Sensibilité Taux [1]** | 18,28 |
| **Note moyenne [2]** | A |
| **Taux de rendement** | 4,54% |

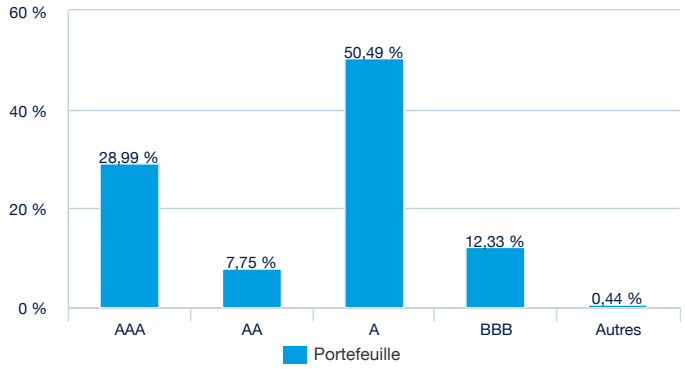
[1] La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence.
[2] Basée sur les obligations et les CDS mais tout autre dérivé exclu.

## Répartition du portefeuille (Source : Amundi)

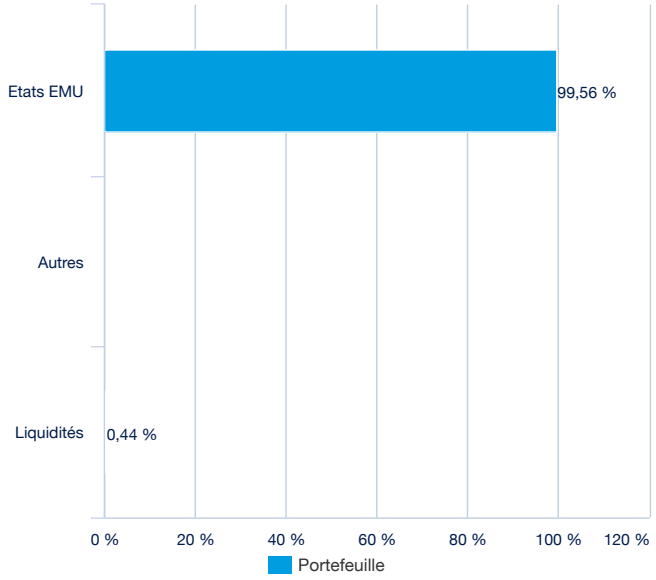
### Par maturité (source : Amundi)



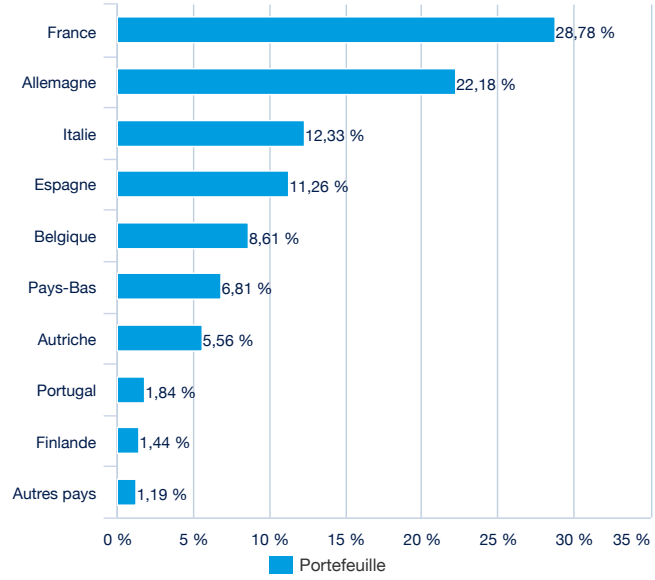

### Par notation (source : Amundi)




### Par type d'émetteur (source : Amundi)




### Par pays (source : Amundi)



# Amundi Euro Government Bond 25+Y UCITS ETF Dist

REPORTING

Communication Publicitaire 31/10/2026

OBLIGATAIRE

## Caractéristiques principales de la part (Source : Amundi)

| | |
|---|---|
| Forme juridique | SICAV de droit Luxembourgeois |
| Norme européenne | OPCVM |
| Société de gestion | Amundi Luxembourg SA |
| Valorisateur | CACEIS Bank, Luxembourg Branch |
| Dépositaire | CACEIS Bank, Luxembourg Branch |
| Commissaire aux comptes | DELOITTE AUDIT |
| Date de création de la classe | 15/02/2024 |
| Date de la première VL | 24/09/2020 |
| Devise de référence de la classe | EUR |
| Classification AMF | - |
| Affectation des sommes distribuables | Distribution |
| Code ISIN | LU1686832277 |
| Minimum de souscription marché secondaire | 1 Part(s) |
| Périodicité de calcul de la VL | Quotidienne |
| Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation | 0,07% |
| Clôture fiscale | Septembre |

## Données de cotation de l'ETF (source : Amundi)

| Place de cotation | Devise | Ticker Bloomberg | iNAV Bloomberg | RIC Reuters | iNAV Reuters |
|---|---|---|---|---|---|
| Deutsche Boerse (Xetra) | EUR | DFOB GY | CNAVF509 | DFOB.DE | DFOBEURINAV=SOLA |

### Contact ETF Courtiers

| | |
|---|---|
| SG CIB | +33 (0)1 42 13 38 63 |
| BNP Paribas | +44 (0) 207 595 1844 |

## Fournisseurs d'indices

BLOOMBERG® est une marque déposée et une marque de service de Bloomberg Finance L.P. BARCLAYS® est une marque déposée et une marque de service de Barclays Bank Plc, utilisée sous licence. Bloomberg Finance L.P. et ses sociétés affiliées, y compris Bloomberg Index Services Limited (« BISL ») (collectivement « Bloomberg »), ou les concédants de licence de Bloomberg détiennent l'intégralité des droits de propriété de l'Indice. Ni Barclays Bank PLC, Barclays Capital Inc., ou toute entité affiliée (collectivement « Barclays ») ni Bloomberg ne sont l'émetteur ou le producteur du compartiment et ni Bloomberg ni Barclays n'ont de responsabilités, d'obligations ou de devoirs envers les investisseurs du compartiment. L'Indice fait l'objet d'une licence d'utilisation par Amundi Asset Management en tant qu'émetteur de l'Indice. La seule relation liant Bloomberg et Barclays à l'émetteur concernant l'Indice porte sur la licence de l'Indice, qui est déterminé, composé et calculé par BISL, ou toute entité lui succédant, indépendamment de l'émetteur ou de l'Indice AMUNDI EURO CORPORATE SRI 0-3 Y ou des propriétaires de l'Indice . En outre, Amundi, Gestionnaire d'actifs du compartiment peut, en son nom, réaliser une ou plusieurs transactions avec Barclays sur ou concernant Indice en relation avec le compartiment. Les investisseurs acquièrent le compartiment de la part du Gestionnaire d'actifs Amundi, et les investisseurs n'acquièrent aucun intérêt dans l'indice. Ils ne concluent par ailleurs absolument aucune relation d'affaires avec Bloomberg ou Barclays en effectuant un investissement dans le fonds. Les compartiments ne sont pas sponsorisés, avalisés, vendus ou promus par Bloomberg ni par Barclays. Bloomberg et Barclays ne donnent aucune garantie, explicite ou implicite, pour ce qui est de l'intérêt d'un investissement dans le compartiment ou dans des titres quelconques, ni de la capacité de réplication d'une performance boursière correspondante/relative de la part de l'Indice . Ni Bloomberg, ni Barclays ne s'est prononcé sur la légalité ou l'adéquation du compartiment en lien avec une personne ou entité quelconque. Ni, Bloomberg, ni Barclays n'est responsable ou partie prenante de la définition des prix des parts à émettre par le compartiment pas plus que du calendrier ou des volumes d'émission. Ni Bloomberg, ni Barclays n'est tenu de prendre en compte les besoins de l'Émetteur, des porteurs de parts du compartiment ou de toute tierce partie dans le cadre de la définition, de la constitution ou du calcul de l'Indice. Ni Bloomberg, ni Barclays n'a d'obligation ou de responsabilité concernant l'administration, la commercialisation ou la négociation de parts du compartiment . Le contrat de licence liant Bloomberg et Barclays concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du compartiment , les investisseurs ou d'autres tierces parties. Par ailleurs, le contrat de licence liant Amundi Asset Management et Bloomberg concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du compartiment , les investisseurs ou d'autres tierces parties. NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE ENVERS L'ÉMETTEUR, LES INVESTISSEURS OU UNE AUTRE TIERCE PARTIE DE LA QUALITÉ, DE L'EXACTITUDE ET/OU DE L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE OU DE TOUTE DONNÉE Y FIGURANT, PAS PLUS QUE DE TOUTE INTERRUPTION DE LA COMMUNICATION DE CE-DERNIER. NI BLOOMBERG NI BARCLAYS NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR, LES INVESTISSEURS OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DU OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. BLOOMBERG ET BARCLAYS NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINENT EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'UTILISATION EN CE QUI CONCERNE L'INDICE OU TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. BLOOMBERG SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER SES MÉTHODES DE CALCUL OU DE PUBLICATION DE L'INDICE COMME D'EN CESSER LE CALCUL OU LA PUBLICATION, ET NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE TOUT CALCUL ERRONÉ OU DE TOUTE PUBLICATION INCORRECTE, TARDIVE OU INTERROMPUE RELATIVEMENT À L'INDICE. NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, ET DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, MÊME SI LE RISQUE A PU EN ÊTRE ÉVOQUÉ, LIÉ À L'UTILISATION DE L'INDICE OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT OU RELATIVE AU COMPARTIMENT .

## Avertissement

**Mentions relatives à la société de gestion et au fonds**

Compartiment de la SICAV luxembourgeoise Amundi Index Solutions (le "Compartiment" ou le "Fonds" et la "SICAV"). La SICAV est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières existant en vertu de la partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010, organisée sous la forme d'une société d'investissement à capital variable et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B206810. La SICAV a son siège social au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg. Le Compartiment a été autorisé à la vente au public par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg et en France par l'AMF. La SICAV a d'autres compartiments qui sont décrits dans le prospectus. Tous les compartiments ne seront pas nécessairement enregistrés ou autorisés à la vente dans les juridictions de tous les investisseurs.

Le Fonds est décrit dans un Document d'informations clés (DIC) et dans un prospectus. Le DIC (ou KID) doit être mis à la disposition des souscripteurs potentiels avant la souscription.
Le prospectus en français pour les ETF UCITS français, et en anglais pour les ETF UCITS luxembourgeois et les ETF irlandais, ainsi que le KID en français sont disponibles gratuitement sur www.amundi.com, www.amundietf.com. Ils sont également disponibles au siège d'Amundi Luxembourg S.A. (en tant que société de gestion d'Amundi Index Solutions et de Multi Units Luxembourg), ou au siège d'Amundi Asset Management (en tant que société de gestion de Multi Units France), ou au siège d'Amundi Ireland Limited (en tant que société de gestion d'Amundi ETF ICAV et d'Amundi ETF II ICAV).

S'agissant des Fonds admis sur un marché réglementé, la cotation est soumise à un mécanisme d'encadrement permettant de s'assurer que le cours des actions ou parts ne s'écarte pas sensiblement d'une valeur de référence fixée par les règles du marché réglementé en question, notamment par la mise en place d'un dispositif de réservation de la cotation en cas d'écart trop important par rapport à cette valeur de référence.

Le Fonds n'offre aucune garantie de capital. L'investisseur peut ne pas récupérer l'intégralité de son investissement initial, notamment en cas de baisse de l'indice de référence. La souscription à un OPCVM peut comporter des risques. Les investisseurs potentiels sont invités à lire le profil de risque du Fonds, qui est décrit en détail dans le prospectus. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le Fonds dépendra de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour déterminer ce montant, l'investisseur doit tenir compte de sa situation financière, de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et futurs, ainsi que de sa volonté d'accepter des risques ou au contraire de sa préférence à investir avec prudence. Il est également fortement recommandé aux investisseurs de diversifier suffisamment leurs investissements afin d'éviter de s'exposer uniquement aux risques de ce FCP. L'investisseur est donc invité à se renseigner à ce sujet auprès de ses conseils habituels (juridique, fiscal, financier et/ou comptable) avant toute acquisition de parts du FCP.
La source des données contenues dans ce document est Amundi Asset Management sauf mention contraire.

**Politique de transparence du portefeuille et avertissement sur le marché secondaire**

La politique de transparence du portefeuille et les informations sur les actifs du fonds sont disponibles sur amundietf.com. Les actions achetées sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être revendues directement au fonds. Les investisseurs doivent acheter et vendre des actions sur un marché secondaire avec l'aide d'un intermédiaire (par exemple un courtier en valeurs mobilières) et peuvent encourir des frais pour cela. Les investisseurs peuvent payer plus que la valeur liquidative actuelle lorsqu'ils achètent des actions et peuvent recevoir moins que la valeur liquidative actuelle lorsqu'ils les vendent.